

**APPEL MONDIAL**  
à une nouvelle



**mobilisation**  
**POUR L'ENFANCE**

1989-2009 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention  
des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

**Communiqué de Presse** 13.05.09

## **Lancement de l'Appel Mondial** **pour l'enfance**

*« Une grande partie de la souffrance des enfants  
n'a pas de raison et pourrait être évitée [...]*

*Nous nous justifions en disant que nous n'avons  
pas assez d'argent pour sauver les enfants.  
Laissons les lâches dire que c'est impossible. »*

*Eglantyne Jebb, St Pierre de Genève, 10 août 1924<sup>1</sup>*

Le 4 juin 2009, un **Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance** sera lancé au Palais des Nations à Genève à l'initiative du Bureau international catholique de l'enfance (Bice).

Malgré les réels progrès qu'a permis l'adoption, il y a 20 ans, de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, **des millions d'enfants restent encore à l'écart de tout droit et on constate aujourd'hui d'inquiétants reculs dans de nombreuses régions.**

**La crise économique** qui se diffuse à l'échelle mondiale risque encore d'aggraver la situation des enfants des pays les plus pauvres. En Afrique où la croissance de ces dernières années avait permis de faire reculer la pauvreté, son ralentissement aura des conséquences graves. La Banque Mondiale estime que **« la récession devrait faire mourir dans leur première année 700 000 enfants africains par an.<sup>2</sup> » IL YA URGENCE !**

Signer l'appel, c'est **exiger des États et de la Communauté internationale qu'ils respectent les engagements pris en ratifiant la Convention.** Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de son adoption doit être l'occasion de rappeler à leurs obligations tous ceux qui, au niveau national, régional, international, sont garants de son exécution.

Au-delà des États, et de la Communauté internationale, cet Appel, soutenu par des organisations et des personnalités du monde entier, s'adresse à tous - ONG, organisations de défense des droits de l'Homme, organisations de jeunesse, institutions éducatives, autorités morales et religieuses, personnalités engagées -.

Il s'adresse aussi à chaque citoyenne et à chaque citoyen du monde parce que la protection

---

<sup>1</sup> Eglantyne Jebb, fondatrice de Save the Children, a rédigé la première Déclaration des droits de l'Enfant, « *Déclaration de Genève* », adoptée par la Société des Nations en 1924.

<sup>2</sup>Propos de M Shantayanan Devarajan, économiste en chef de la Banque Mondiale, recueilli par Le Monde, 6 Mai 2009

**Signature de l'Appel en ligne sur : [www.bice.org](http://www.bice.org) – [www.biceinternational.org](http://www.biceinternational.org)**

des droits et de la dignité des enfants incombe aussi à chacun d'entre nous.

Avant même son lancement officiel, le 4 juin, l'Appel a déjà recueilli près d'un millier d'adhésions. Signer l'Appel, c'est donc aussi s'engager à le diffuser très largement et appeler partout à ce que des initiatives soient prises pour provoquer **une nouvelle mobilisation pour l'enfance**.

**Marguerite BARANKITSE**, marraine de l'Appel, est lauréate du prix des droits de l'homme du gouvernement français en 1998 et du **World's Children's Prize for the Rights of the Child** (Prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant) en 2003. Par son courage et sa détermination, cette Burundaise de 52 ans a sauvé de nombreux enfants tutsis et hutus lors des massacres inter ethniques de 1993. Au fil des années, son réseau d'aide s'élargit. Elle crée la « maison Shalom », une maison qui est plus qu'un refuge car les enfants y apprennent la **culture de la paix et de la non violence**. Aujourd'hui, plus de 200 maisons d'accueil ont été ouvertes. Un cinéma, un atelier multimédia, un hôpital avec dispensaire et bloc opératoire ont été construits... Un magnifique exemple et une belle promesse d'avenir pour le Burundi qui compte parmi les pays les plus pauvres du monde !

### Repères

**Le Bice est un réseau catholique international d'organisations qui se bat depuis 60 ans pour promouvoir la dignité et les droits de l'enfant à travers des projets de terrain, des initiatives de plaidoyer et une réflexion continue sur l'enfance.**

**1948** : Création en réponse à l'appel du pape Pie XII en faveur des enfants.

**1979** : Le Bice prend l'initiative de l'Année internationale de l'enfant dont le succès donnera une impulsion décisive au projet de **Convention des droits de l'enfant** à l'élaboration de laquelle le Bice participe activement.

**2009** : Lancement de l'Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance.



**Contact presse** : Nathalie Cardeilhac : [n.cardeilhac@wanadoo.fr](mailto:n.cardeilhac@wanadoo.fr) 06 63 08 41 30

**Signature de l'Appel en ligne sur** : [www.bice.org](http://www.bice.org) – [www.biceinternational.org](http://www.biceinternational.org)